

# **Quand le marché fait école : la redéfinition néo-libérale du système de formation suisse. Enjeux, conséquences et ripostes / Politique et enseignement supérieur dans le canton de Vaud. L'Université de Lausanne 1890-1916 [Laurent Tissot]**

Autor(en): **Schorderet, Pierre-Antoine**

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Traverse : Zeitschrift für Geschichte = Revue d'histoire**

Band (Jahr): **4 (1997)**

Heft 1

PDF erstellt am: **19.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

bei uns in der Schweiz kauft», obschon der Bundesrat 1952 in seiner Botschaft über «die technische Hilfe der Schweiz an wirtschaftlich ungenügend entwickelte Länder» die von der UNO vertraglich zugesicherte Kondition erwähnte: «Mindestens 85% unseres Beitrages müssen für die Entschädigung schweizerischer Experten, für den Unterhalt von Stipendiaten, die zur Ausbildung unser Land besuchen, sowie für den Ankauf von in der Schweiz hergestelltem Ausrüstungsmaterial verwendet werden.» Erst Ende der 50er Jahre liess der Bundesrat diese Bedingung formal fallen, da sie real ohnehin stets übererfüllt wurde. An anderer Stelle weist Linke auf die 1962 gegenüber dem Europarat noch geäusserte «ängstliche Gesinnungsneutralität» hin. Damals befürchtete der Bundesrat bereits von einer blossen Stimmenthaltung gegenüber strittigen politischen Problemen Unannehmlichkeiten für die Neutralitätspolitik; 1984 hielt demgegenüber Bundesrat Pierre Aubert in bezug auf Schweizer Positionsbezüge in UNO-Gremien unzweideutig fest: «Wir haben das Recht, eine Meinung zu haben.»

Der mit einem Personen- und Sachregister versehenen Dissertation kommt ein hoher Gebrauchswert zur Erschliessung der bundesrätlichen Verlautbarungen zur Schweizer Aussenpolitik zwischen 1945 und 1994 zu. Die Analyse zur Erklärung ihrer Hintergründe muss erst noch geschrieben werden.

*Peter Hug (Bern)*

**ALTERNATIVE SOLIDAIRE  
QUAND LE MARCHÉ FAIT ÉCOLE  
LA REDÉFINITION NÉO-LIBÉRALE DU  
SYSTÈME DE FORMATION SUISSE.  
ENJEUX, CONSÉQUENCES ET  
RIPOSTES**

ÉDITIONS D'EN BAS, LAUSANNE 1996, 199 P., FS 28.–

**LAURENT TISSOT  
POLITIQUE ET ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR DANS LE CANTON DE  
VAUD**

L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE  
1890–1916

PAYOT, LAUSANNE 1996, 400 P., FS 50.–

L'ouvrage de ce collectif de jeunes-formation vise un double objectif: établir un bilan critique des tentatives de redéfinition «néo-libérale» du système de formation suisse dont le but est «d'adapter le système éducatif aux nouvelles exigences de la classe dirigeante» (15) et proposer des alternatives propres à lancer le débat public. Opposant «les dernières décennies» (8) à la période actuelle, les auteurs remarquent que les maigres acquis sont attaqués de front, au nom d'un «problème financier» (15) dont la «création» (15) permet de légitimer une série de réformes qui sont le fruit d'une «réaction néo-conservatrice» (183) du «bloc social au pouvoir» (22) et des «milieux dirigeants dans le domaine éducatif» (15): interruption de la démocratisation des études et augmentation de la sélection, tendance à la privatisation, modification de la formation professionnelle en vue de l'adapter mieux encore au marché du travail, augmentation de la discrimination envers les femmes. «Une chose est sûre: si cette offensive est couronnée de succès, elle rendra le système de formation plus inégalitaire et moins démocratique» (183).

Il est toutefois difficile d'être convaincu par le raisonnement. En admettant,



à titre très hypothétique, un projet conscient de la «classe dirigeante», il est possible de voir un lien entre privatisation, augmentation de la sélection, frein à la démocratisation et redéfinition de la formation professionnelle, mais est-ce que l'attaque contre les femmes se situe au même niveau? Ne serait-ce pas plutôt un effet induit? Par cet exemple, il apparaît que l'effet de rupture recherché confine plutôt à une forme de naïveté. Grevé de présupposés, de postulats et d'imprécisions, le raisonnement ne permet pas de prendre véritablement au sérieux, et c'est dommage, le poids réel de cette «offensive néo-libérale», à l'exception des quelques pages sereines relatives aux enjeux liés à la mise en place des HES dans le contexte de la crise de la formation professionnelle (79–110). C'est d'autant plus regrettable qu'il y a effectivement, en tant qu'universitaire et citoyen, de quoi s'inquiéter: hausse des taxes d'inscription, facilité avec laquelle un discours purement gestionnaire, sans autre perspective que le court terme et la rentabilité, sur l'Université se déploie de plus en plus facilement, notamment au sein des autorités politiques, etc. Mais à quoi bon vouloir sans cesse fonder «scientifiquement» des prises de position politiques? Car c'est en fin de compte là que le bât blesse: même s'il faut, à juste titre, prendre au sérieux une éventuelle «offensive» néo-libérale, vaut-il la peine de sacrifier la réflexion scientifique et ses acquis au nom du combat politique? Un flou conceptuel certain et une bibliographie franchement insuffisante (qu'est devenue la sociologie de l'éducation?) accompagnent une argumentation qui camoufle derrière des chiffres un rapport suspect à l'enquête et à la démonstration: citations abondantes qui mélangent les genres, absence de références là où on les attendrait le plus, jugements à l'emporte-pièce, allègres franchissements de portes

ouvertes (sur la démocratisation et la sélection notamment) nous confortent dans l'idée que la simple dénonciation d'un discours «néo-libéral», associée à une «quantophrénie» obsédante (Pitirim Sorokin, *Tendances et déboires de la sociologie américaine*, Paris 1959), ne suffit pas à pallier le manque de matériel empirique.

Le discours sur les «caisses vides» associé ici au néo-libéralisme pourrait constituer un lien avec l'analyse de Laurent Tissot qui montre que la création et les premiers développements de l'Université de Lausanne sont avant tout déterminés par son difficile financement. Toutefois, son projet est tout autre: prenant place dans la longue série des récentes histoires des Universités en Suisse, il s'inscrit en rupture avec une «lecture téléologique trop souvent utilisée» (surtout dans la littérature sur l'Université vaudoise) et souhaite dépasser «le cadre étroit d'une histoire purement institutionnelle pour aborder les problématiques d'une histoire sociale, politique et intellectuelle du canton de Vaud» (13).

L'Université n'est plus le fruit d'un simple projet collectif porté par des élites éclairées et elle ne résulte pas d'une simple transformation de l'Académie. Porteuse d'un autre projet éducatif, elle s'inscrit péniblement et secondairement sur l'agenda politique et dans l'instruction publique vaudoise qui privilégie le primaire et le secondaire. Vecteur nouveau de l'enseignement supérieur, elle charrie encore les lourdeurs corporatistes des filières professionnelles représentées à l'Académie, en même temps que les allégeances croisées des microcosmes politique et académique vaudois et lausannois, au sein desquels les craintes des coûts d'installation qu'elle engendrerait surdéterminent en grande partie les éventuels projets pédagogiques et politiques dont elle est investie. «Point de nouveaux

bâtiments, point de nouveaux enseignements» devise le Conseil d'Etat lors de la coûteuse et lente construction du Palais de Rumine. En plus de la mise en évidence de cette dominante, Tissot fournit de multiples éclairages dont l'apport essentiel réside sans doute dans le refus de poser l'Université comme un objet «déjà-donné-là» (qui présente, selon Canguilhem, les trois caractéristiques suivantes: il est inépuisable, impossible à décrire dans son infinité phénoménologique; il est préconstruit, résultat d'une opération sociale et non d'une opération de connaissance; il est enfin un «piège à analyse empirique» qui donne l'impression qu'on peut se contenter de l'observer et de le décrire) et de la considérer comme un foyer de problématiques nouvelles. En ce sens, les ouvertures proposées invitent par exemple à situer l'Université dans l'histoire du développement général de l'instruction publique; à considérer la construction d'une autonomie relative de l'Université vaudoise dans le champ académique naissant (logique combinée de concurrence et d'imitation, en particulier avec Genève), notamment dans la lutte pour la conquête du marché des étudiants étrangers; à évaluer les contraintes financières qui conduisent la (non-)politique de développement des enseignements; à mettre en perspective les relations entre innovation technologique, développement économique et création d'enseignements (notamment en sciences et en médecine); à différencier enfin les enjeux propres à chaque faculté (immatriculations, relations avec l'enseignement secondaire).

Tout en restant un peu prisonnière des relations entre autorités politiques et académiques, l'analyse de Tissot rompt cependant agréablement avec les logiques commémoratives encore trop souvent à l'œuvre et, effet peut-être moins

sociale, fournit quelques pistes intéressantes pour tenter de déconstruire et décantonaliser l'objet «université».

*Pierre-Antoine Schorderet (Lausanne)*